



**Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports**

ARRÊTÉ

portant composition du jury du concours réservé pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat au titre de l'année 2015

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-351 du 24 avril 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant des ministres chargés des affaires sociales et du ministre chargé de la jeunesse et des sports, en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés d'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant de la catégorie A pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury du concours réservé pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat :

M. PORTMANN Philippe

Directeur du travail honoraire - Président

Mme CASTAIGNOS Marie

Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine

M. GOUNARIS Georgios

Inspecteur de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé Nord-Pas-de-Calais

Mme MEYER Anne

Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre

Mme RIEUBERNET Marie-Christine

Attachée d'administration de l'Etat hors classe à la direction générale de la cohésion sociale

M. ROHIMUN Mim

Secrétaire général à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Alsace

M. SOUSSEN Alain

Attaché principal d'administration de l'Etat honoraire

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par M. ROHIMUN Mim.

Article 2 : Ce concours réservé est classé dans le groupe I.

Article 3 : Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **27 OCT. 2015**

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

Pour la ministre et par délégation,
Le chef du bureau du recrutement



E. MIGEVANT